



Non au projet de loi de réforme des retraites. Appel commun à la mobilisation le 7 septembre 2010

Le 7 septembre le projet de loi de réforme des retraites sera examiné par le parlement.

Les organisations syndicales « CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats Indépendants, FO, CFE-CGC Groupe RATP » réaffirment leur opposition au contenu de cette réforme inacceptable et injuste.

Inacceptable, car elle et va aggraver les inégalités :

- Le report brutal à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés. A la RATP, les âges de départ seront repoussés de 2 ans et reportés à 52 ans pour le tableau B, 57 ans pour le tableau A et 62 ans pour le tableau S. L'âge d'annulation de la décote sera repoussé d'autant. Les plus pénalisés seront les salariés ayant commencé à travailler jeunes ; celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques avant d'entrer à la RATP, en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28 % à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Les organisations syndicales de la RATP réaffirment la nécessité de maintenir les âges de départ des différents tableaux de retraites et l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Injuste, car elle est essentiellement à la charge des salariés :

- La situation financière actuelle de notre système de retraite est pour l'essentiel due à la persistance du chômage de masse à la crise, pourtant plus de 85 % des efforts sont demandés aux salariés. Les entreprises, les hauts revenus, les revenus du capital sont 5 fois moins mis à contribution que les salariés.

Le financement durable des retraites nécessite une autre répartition répartition des richesses produites.

Ce projet de réforme gouvernemental ne répond pas aux enjeux actuels :

- La réforme proposée ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités hommes/femmes, ni à la reconnaissance de la pénibilité... elle renvoie aux futures générations l'incertitude de la pérennité des régimes de retraites solidaires par la répartition.

Avec les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités qui se mobilisent de plus en plus massivement, les organisations syndicales « CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats Indépendants, FO, CFE-CGC Groupe RATP » demandent au gouvernement de retirer son projet de loi sur les retraites et de prendre en compte leurs revendications et leurs propositions dans le cadre d'un vrai débat.

Les organisations syndicales « CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats Indépendants, FO, CFE-CGC Groupe RATP » appellent l'ensemble des agents de la RATP à venir manifester le 7 septembre.

À cette occasion plusieurs organisations syndicales ont déposé des préavis de grève.